



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

calcul

Question écrite n° 69966

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la nécessité de réviser les conditions de calcul de l'ISF afin de l'adapter plus justement aux évolutions des conditions de vie. Il apparaîtrait équitable notamment de mieux tenir compte des différentes sources de revenus des foyers fiscaux, en distinguant les revenus du travail et de l'activité déjà frappés par l'IRPP de ceux qui sont le produit de la spéculation, ou encore des biens immobiliers dont la valeur évolue avec les caprices du temps, d'une année à l'autre. Il lui demande s'il est dans ses projets de revoir le fondement de base de cette contribution de solidarité.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69966

Rubrique : Impôt de solidarité sur la fortune

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6750